



Le service Ambulatoire permet de vous accueillir pour une hospitalisation d'une journée

PRINCIPES DE L'AMBULATOIRE :

Les médecins, chirurgiens et anesthésistes-réanimateurs peuvent vous proposer et réaliser l'acte ambulatoire si tous les points ci-dessous sont respectés :

- Le patient (ou ses ascendants s'il est mineur) doit parfaitement comprendre les modalités de l'acte thérapeutique,
- La distance entre son domicile et la Clinique Bretéché ne doit pas excéder un temps de trajet en voiture de plus de 45 minutes,
- Le jour de l'acte ambulatoire, le patient doit être accompagné à la sortie de la clinique. Cet accompagnant reconduira le patient à son domicile qui ne devra pas rester seul pendant les 24 heures suivant l'intervention,
- Le patient doit avoir le téléphone à domicile,
- Le patient s'engage à respecter les consignes médicales qui lui ont été données par l'opérateur, reprises éventuellement par l'anesthésiste, et mentionnées par écrit,
- Il doit aussi s'engager à accepter l'hospitalisation traditionnelle si elle était jugée nécessaire par l'anesthésiste-réanimateur ou l'opérateur après l'acte thérapeutique,
- Le patient ne pourra quitter le secteur ambulatoire sans avoir été revu par l'anesthésiste qui signera le bon de sortie en accord avec l'opérateur (comme pour l'hospitalisation traditionnelle, la sortie du patient est une prescription médicale),
- Il est à noter que le bon de sortie défini ci-dessus comporte dans tous les cas une mention relative à la continuité des soins, avec le numéro d'appel de chirurgie.
- Par ailleurs, il vous est demandé d'informer votre accompagnant de l'heure prévue de sortie afin de faciliter l'organisation du service.

Attention : La chirurgie ambulatoire n'est jamais une chirurgie d'urgence, elle nécessite une programmation de consultations et de bilans qui favorise le déroulement de l'intervention et de ses suites.

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR :

Des protocoles de prise en charge de la douleur sont établis. N'hésitez pas à prévenir l'infirmière dès que vous ressentez une douleur, et rappelez-vous que chaque patient est différent et qu'une solution différente peut donc être apportée.



VOUS FACILITER VOTRE SÉJOUR :

• Vous préparer à l'intervention :

- Il est recommandé de ne pas se raser ou s'épiler la veille ou le matin de l'intervention.
- Il vous sera demandé de vous doucher (à votre domicile et dans le service) avec un savon antiseptique afin d'éliminer la majorité des germes normalement présents sur la peau avant toute intervention chirurgicale. La bonne réalisation de cette douche est une mesure nécessaire destinée à améliorer la sécurité et la qualité des soins.
- Votre valise :
 - Trousse de toilette (brosse à dents, dentifrice, savon...)
 - Draps de bain, peignoir.

• Éléments de confort :

- En fonction de l'intervention et de votre état de santé, il vous sera proposé une collation.

